



Interview

RURALITÉ

Trois questions à... Joël Giraud

Depuis le 26 juillet 2020, Joël Giraud est secrétaire d'État chargé de la Ruralité auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales Jacqueline Gourault.

► **La forêt couvre un tiers du territoire en France, en quoi est-ce un élément structurant de la ruralité ?**

La forêt est l'une des sources d'aménités fortes qui caractérisent la ruralité française. Elle présente une fonction économique et patrimoniale indéniable. Elle se situe en amont de la filière bois qui emploie 450 000 emplois et génère plus de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an ! En montagne notamment, les acteurs des massifs sont très conscients de ces enjeux économiques et sociaux. Les commissariats de massif, relais de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), soutiennent les démarches de labellisation du bois local en favorisant l'émergence d'appellations (*lire p. 34-36*), en soutenant des projets de construction de bâtiments publics exemplaires.

La forêt fait aussi partie de l'âme de la France. Elle façonne ses paysages. Elle présente également une fonction de loisirs tant pour les ruraux que pour les citadins, avec les activités de chasse, le tourisme vert, les randonnées, etc. La forêt joue surtout une fonction environnementale dont chacun mesure désormais l'importance.

► **Au sein des territoires, la forêt crée de l'emploi, structure les paysages, capte du carbone, à condition qu'elle soit gérée durablement. Quelles garanties la France apporte-t-elle en la matière ?**

En France, la multifonctionnalité de la forêt est inscrite dans le code forestier et a été réaffirmée par la loi d'orientation agricole de 2014 qui a renforcé sa protection. Pour assurer l'équilibre, la gestion durable est plurielle, car elle doit s'adapter à des contextes géographiques différents. La recherche de l'équilibre passe par différentes modalités de gestion possibles (plantation après coupe rase, régénération naturelle à la suite de coupes d'ensemencement, futaie irrégulière qui assure la cohabitation d'arbres d'âges différents, maintien d'une

diversité des essences, etc.). Localement, des opérations de dialogue territorial se développent pour mieux expliquer la gestion forestière et associer les citoyens. C'est aussi l'objet du projet RENFORT (interactions entre forêts et territoires à la loupe), conduit par l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) et par la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR).

► **On entend souvent dire qu'il faut renouveler et récolter les forêts françaises. Quel impact sur l'environnement et surtout sur la biodiversité ?**

Je suis convaincu que le renouvellement et la valorisation économique de la forêt sont conciliables avec la préservation des paysages, sa valeur environnementale et la biodiversité, sous réserve d'une approche de moyen et long terme et en s'affranchissant d'une stratégie mono-essence. La biodiversité forestière est le levier principal de l'adaptation des écosystèmes forestiers confrontés au changement climatique. Et c'est, de ce fait, un gage de maintien de la productivité forestière sur le long terme.

01. La forêt indissociable de la ruralité.
@ Pascal Charoy. | 02. Joël Giraud. @ DR.

